

L'Agneau de la Pâque

par: E. Dennett

Exode 12

Il y a lieu de rappeler deux points mentionnés dans le chapitre 11. D'abord, le jugement des premiers-nés, puis, en second lieu, la distinction établie « entre les Égyptiens et Israël » (11, 4-7). L'agneau pascal concilie ces deux choses. Dieu soulève ici la question du péché, et alors nécessairement, il se présente sous le caractère de Juge. Dès ce moment, les Égyptiens aussi bien que les Israélites sont placés sous le jugement de Dieu, parce que tous sont pécheurs, à ses yeux. Il est vrai que son dessein était de racheter Israël pour le tirer d'Égypte, et il est tout aussi vrai que dans l'exercice de ses droits souverains, il peut faire une différence entre l'un et l'autre. Mais Dieu ne peut jamais cesser d'être Dieu, et tous ses actes doivent être l'expression de ce qu'il est, dans tel ou tel de ses aspects ou caractères ; et ainsi, s'il épargne Israël - un peuple tout aussi coupable que les Égyptiens, tous deux étant également pécheurs - tandis qu'il détruit l'Égypte, il ne peut le faire qu'en harmonie avec sa propre nature. En d'autres termes, sa justice doit être manifestée autant dans le salut de l'un que dans la destruction de l'autre. Et il est extrêmement important de comprendre que la grâce elle-même ne peut régner que par la justice (Rom. 5, 21). C'est là le problème résolu dans ce chapitre : comment Dieu pouvait avec justice épargner Israël, alors qu'il détruisait les premiers-nés d'Égypte. Il se présente à tous deux comme Juge ; et l'on verra que cette différence se fonde non pas sur quelque supériorité morale d'Israël vis-à-vis de l'Égypte, *mais uniquement sur le sang de l'agneau pascal*. C'est la grâce qui avait fait l'alliance avec Abraham, Isaac et Jacob ; c'est la grâce aussi qui fournit l'agneau ; mais le sang de cet agneau - type de l'Agneau de Dieu, Christ notre pâque (1 Cor. 5, 7) - a répondu à toutes les exigences de Dieu à l'égard des Israélites à cause de leurs péchés ; c'est pourquoi il pouvait, avec justice, les mettre à l'abri tandis que le destructeur apportait la mort dans tous les foyers des Égyptiens. En vertu du sang de l'agneau la grâce et la vérité pouvaient se rencontrer et la justice et la paix s'entre-baiser. Nous le verrons clairement au cours de l'étude de ce chapitre.

v. 1, 2. Aussi longtemps que le pécheur est dans ses péchés, le temps ne compte pas, aux yeux de Dieu. Pour Lui, nous n'avons pas commencé à vivre avant d'être à l'abri du sang de Christ. Il se peut que nous ayons vécu trente, quarante ou cinquante ans, mais si nous ne sommes pas nés de nouveau, ce n'est que du

temps perdu. Du temps perdu ? Perdu dans la mesure où cela concerne Dieu ; mais, oh, avec quels terribles résultats pour l'éternité, si nous persistons dans cette condition ! Chaque journée de cette période d'éloignement de Dieu ajoute à notre culpabilité, au nombre de nos péchés, qui tous sont inscrits dans le livre qui sera ouvert au jugement du grand trône blanc si nous devons passer inconvertis dans l'éternité. Quelle condamnation portée sur les efforts et les activités du monde, sur les espoirs et les ambitions des hommes ! On nous parle de noblesse de vie ; d'exploits glorieux et célèbres, et on cherche à insuffler à notre jeunesse le désir d'imiter ceux dont les noms sont inscrits dans les pages de l'histoire. Mais quand Dieu parle, il chasse l'illusion par une seule parole, en déclarant que de tels hommes n'ont même pas commencé à vivre. Quelque grande qu'une vie puisse paraître aux yeux des hommes, celui qui n'a pas la vie de Dieu est mort, sa vraie histoire n'a pas encore commencé. Il en était ainsi des Israélites. Jusqu'à ce moment, ils avaient été les serviteurs du Pharaon, les esclaves de Satan ; ils n'avaient pas encore commencé à servir l'Éternel ; et ainsi, le mois de leur rédemption devait être pour eux le premier mois de l'année. L'histoire de leur vie véritable commençait là.

v. 3-20. Au milieu de la colère, Dieu se souvient de la miséricorde (Hab. 3, 2). S'il va frapper les Égyptiens et s'il ne peut pas (sans être inconséquent avec ses propres attributs) épargner les Israélites à moins que ses exigences à leur égard ne soient pleinement et parfaitement satisfaites, Lui-même agissant selon son propre cœur, dans l'exercice de ses droits souverains, selon les richesses de sa grâce, se pourvoira de l'agneau dont le sang va être la base sur laquelle il pourra sauver avec justice son peuple du jugement, et le faire sortir de la maison de son esclavage. Remarquez bien que lorsqu'il s'agit de notre salut, comme pour la rédemption d'Israël, il n'est pas question de ce que nous sommes, mais de ce que Dieu est. Tout est fondé sur la base immuable de son propre caractère ; et ainsi, aussitôt l'expiation accomplie (comme nous le verrons dans la suite du chapitre), tout ce que Dieu est constitue le garant de notre sécurité.

Plusieurs points, dans ce passage, demandent une remarque distincte et spéciale. D'abord, *l'agneau*. Comme cela a déjà été mentionné, toute la valeur de

cet agneau pascal réside dans le fait qu'il est un type de Christ. L'apôtre Paul dit : « notre pâque, Christ, a été sacrifiée : c'est pourquoi célébrons la fête » (1 Cor. 5, 7, 8). Nous sommes donc fondés d'autorité divine, à voir l'Agneau de Dieu sous ce type plein d'intérêt que revêt chaque détail de ce chapitre. Au dixième jour du mois, il fallait prendre un agneau - mâle, âgé d'un an, et sans défaut - et il fallait le tenir en garde jusqu'au quatorzième jour de ce même mois. On dit généralement que le dixième jour correspondait à la mise à part de l'agneau dans les conseils de Dieu, et le quatorzième jour au sacrifice effectif dans le temps. Mais une autre suggestion a été faite ; nous la présentons et la soumettons au jugement du lecteur. Selon cette dernière, le dixième jour correspondrait à l'entrée de Christ dans son ministère, lorsque Jean le Baptiseur le désigne d'une façon très frappante comme « l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde » (Jean 1, 29). Et alors, si le ministère du Seigneur s'est étendu sur une période de trois ans, composés de deux années entières et de la moitié de deux autres, cela donnerait, selon la manière de compter des Juifs, quatre ans, et le moment de la mort du Seigneur correspondrait ainsi au quatorzième jour. Mais on peut demander pourquoi le nombre dix est choisi pour la mise à part de l'agneau ? Parce que c'est le nombre de la responsabilité envers Dieu, et cela nous enseigne que, avant que notre Seigneur fût publiquement reconnu comme l'Agneau de Dieu, il avait répondu à toutes les exigences de Dieu, et avait ainsi été manifesté comme étant sans défaut, propre en lui-même à être le sacrifice pour le péché. Il était l'Agneau de Dieu, et le fait que l'agneau était donné par Dieu est riche de consolations bénies. L'homme n'aurait jamais pu savoir quel sacrifice serait acceptable. Les Israélites seraient restés dans l'esclavage jusqu'à ce jour, s'ils avaient été laissés à eux-mêmes pour trouver un moyen de satisfaire les exigences de Dieu quant à leurs péchés. Alors Dieu, dans sa grâce et sa miséricorde, a pourvu à un agneau dont le sang suffirait à ôter le péché du monde. Il ne peut donc y avoir aucun autre mode de purification du péché, aucune autre manière d'être à l'abri du juste jugement de Dieu : le sang de Christ, parce qu'il est donné de Dieu, est le seul moyen.

L'agneau devait être égorgé au quatorzième jour du mois. « Toute la congrégation de l'assemblée d'Israël l'égorgera entre les deux soirs » (v. 6). Tous doivent s'identifier à l'agneau égorgé. C'était pour toute la congrégation qu'il devait être tué. En fait, chaque maison avait son agneau, car chaque famille, à part, devait se placer sous sa protection ; et d'autre part, « la congrégation de l'assemblée » est considérée comme un tout. Ces deux unités - celle de la congrégation, et celle de la maison - ont toujours subsisté sous l'économie juive. Celle de la famille domine l'époque des patriarches, mais elle subsiste maintenant que Dieu appelle pour Lui un peuple hors d'Égypte, et qu'il établit l'unité de l'ensemble. Les deux sont réunies dans l'ordonnance de la pâque - les familles séparément, et l'assemblée comme un tout.

Nous trouvons ensuite *l'aspersion du sang*. Le seul acte d'avoir égorgé l'agneau n'aurait assuré la protection d'aucune maison. Si le peuple s'était reposé sur le fait que l'agneau avait été tué, le destructeur n'aurait rencontré aucun obstacle pour entrer dans les maisons. Il n'y aurait pas eu une seule maison, parmi toutes les tribus, qui n'eût pas son mort, comme dans les maisons des Égyptiens. Non, ce n'était pas la mort de l'agneau, mais l'aspersion du sang qui assurait leur sécurité (v. 7, 13, 23). Que le lecteur y prenne bien garde. N'y a-t-il pas un danger à se reposer, pour être à l'abri, dans le fait que Christ est mort - sans se soucier de savoir si l'on est devant Dieu sous l'efficace bénie et la valeur de cette mort ? La mort de Christ ne sauvera pas une seule âme (nous ne parlons pas des petits enfants) à moins qu'il n'y ait la foi en Lui. Il est tout à fait vrai qu'il a fait propitiation pour le péché - une propitiation qui a glorifié Dieu dans tous les attributs de son caractère, et sur la base de laquelle il peut avec justice, et à sa gloire, accorder un salut plein, complet et éternel à chaque pécheur qui s'approche de Lui par la foi en la valeur du sang. Car Dieu a présenté Christ « pour propitiatoire, par la foi en son sang, afin de montrer sa justice à cause du support des péchés précédents dans la patience de Dieu, afin de montrer... sa justice dans le temps présent, en sorte qu'il soit juste et justifiant celui qui est de la foi de Jésus » (Rom. 3, 25, 26). Mais il doit y avoir une identification personnelle, par la foi, avec le sang répandu ; sinon, pour celui qui ne s'en approprie pas la valeur, il aura été versé en vain. Considérons alors comment les Israélites se plaçaient sous la protection et la valeur du sang. C'était *simplement et uniquement par l'obéissance de la foi*. Il leur avait été dit de prendre du sang de l'agneau et d'en mettre sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte de leurs maisons ; « vous prendrez un bouquet d'hysope, et vous le tremperez dans le sang qui sera dans le bassin ; et du sang qui sera dans le bassin vous aspergerez le linteau et les deux poteaux ; et nul d'entre vous ne sortira de la porte de sa maison, jusqu'au matin » (v. 7, 22). Ils n'avaient ainsi rien d'autre à faire qu'à croire et à obéir. Il ne leur appartenait pas de discuter la méthode qui leur était donnée, ni sa raison ou sa valeur. Tout dépendait de leur obéissance à la parole de Dieu. De même, maintenant, Dieu ne demande rien du pécheur, sinon la foi - foi dans le témoignage de Dieu sur la condition et la culpabilité de l'homme, un état qui l'expose au jugement, et foi dans la ressource préparée par la mort de Christ. Si un Israélite, sous quelque prétexte que ce fût, avait méprisé le commandement divin, il n'aurait pas échappé aux coups du destructeur. Pareillement maintenant, si un pécheur refuse, pour quelque motif que ce soit, de s'incliner devant la Parole de Dieu, quant à son propre état et aussi quant à Christ, rien ne pourra détourner de lui la sentence du jugement éternel. Mais dès le moment où l'Israélite, obéissant simplement, aspergeait de sang sa maison, il était dans une sécurité inviolable, durant cette nuit de terreur et de mort. Dès le moment, aussi, où un pécheur reçoit Christ, il est à l'abri pour l'éternité, car il est sous la

protection de la valeur infinie du sang précieux de Christ.

Remarquez encore à ce propos, que la sécurité du peuple ne dépendait nullement de son propre état moral, ni de ses pensées, sentiments ou expériences. La seule question était : le sang avait-il été mis comme cela avait été prescrit, ou non ? S'il l'avait été, les Israélites étaient en sécurité ; sinon, ils étaient exposés au jugement qui s'abattait alors sur tout le pays d'Égypte. Il est possible qu'ils aient été timides, craintifs et abattus ; ils ont peut-être passé toute la nuit à se poser des questions ; pourtant, si le sang était sur leur maison, ils étaient à l'abri des coups du destructeur. C'était la valeur du sang, et elle seule, qui leur garantissait cette protection. Encore une fois, même si les Israélites avaient été le meilleur peuple du monde, pour parler à la manière des hommes, sans l'aspersion du sang ils auraient péri comme les plus vils des Égyptiens. Leur sécurité, répétons-le, reposait uniquement sur le sang de l'agneau pascal. Il en est de même aujourd'hui. Bientôt des jugements, surpassant de très loin ceux de l'Égypte, s'abattront sur ce monde ; et ils ne seront que les précurseurs du jugement dernier devant le grand trône blanc, dont l'issue certaine est la seconde mort (Apoc. 20) ; personne n'échappera à ces jugements, à moins d'être à l'abri du sang de Christ. Le lecteur s'étonnera-t-il alors que nous lui posions avec sérieux, oui, avec une insistance affectueuse, cette question pressante : Êtes-vous à l'abri du sang de Christ ? Êtes-vous sauvé ? Ne vous accordez aucun repos, ni jour, ni nuit, jusqu'à ce que cette question soit réglée, jusqu'à ce que vous ayez l'assurance, fondée sur l'immuable Parole de Dieu, que vous êtes aussi bien à l'abri que l'étaient les Israélites, dans leurs maisons aspergées de sang, durant cette terrible et sombre nuit.

Remarquons encore que le sang était aspergé pour Dieu. Comme un autre l'a souligné, « Il n'est pas dit : « vous verrez », mais « je verrai ». Il arrive souvent que l'âme d'une personne réveillée ne se repose pas sur sa propre justice, mais sur la manière dont *elle* voit le sang. Mais ce n'est pas le fondement de la paix, quelque précieux qu'il puisse être pour le coeur d'en être profondément impressionné. La paix véritable est fondée sur le fait que *Dieu* voit le sang. Lui ne peut manquer de l'estimer à sa pleine et parfaite valeur, comme ôtant le péché. C'est Lui qui abhorre le péché et qui a été offensé par lui ; c'est Lui qui voit la valeur du sang pour ôter le péché. Mais quelqu'un dira peut-être : Ne faut-il pas au moins que j'aie foi en sa valeur ? C'est avoir foi en sa valeur, de voir que Dieu le regarde comme ôtant le péché ; *votre* estimation de cette valeur n'est que la mesure de vos sentiments, tandis que la foi regarde aux pensées *de Dieu* ». Les personnes anxieuses s'épargneraient bien des jours et des nuits épuisants, de perplexité et d'angoisse, si elles se souvenaient de ce point. La seule chose à faire est d'accepter le propre témoignage de Dieu quant à la valeur du sang. « Je verrai le sang, et je passerai par-dessus vous, quand je frapperai le pays d'Égypte. » Tout ce que Dieu est s'oppose au péché ; et, par

conséquent, tout ce qu'il est se trouve satisfait par le sang de Christ, sinon il devrait encore punir le péché. Aussi le fait que Dieu déclare qu'il épargnera lorsqu'il verra le sang montre clairement que le sang a pleinement et parfaitement expié le péché. Et si Dieu est satisfait par le sang de Christ, le pécheur ne peut-il pas l'être aussi ? Souvenez-vous que l'indignité du pécheur ne peut pas être un empêchement à l'efficacité du sang. Si c'était le cas, le sang seul ne serait alors pas suffisant. Au moment où l'oeil de Dieu s'arrête sur le sang, toute sa nature morale est satisfaite ; et il agit avec tout autant de justice en épargnant ceux qui sont placés sous la protection et la valeur du sang, qu'en frappant les Égyptiens.

On peut poser la question autrement : De quelle manière pouvons-nous maintenant être placés sous l'efficace du sang de Christ ? Les Israélites étaient mis à l'abri du sang de l'agneau pascal par la foi. Ils avaient reçu le message, avaient cru à ce qu'il contenait, avaient mis le sang selon les directions reçues et avaient ainsi été épargnés du jugement. Maintenant, c'est plus simple. La bonne nouvelle de la rédemption par le sang de Christ est proclamée, le message reçu ; et dès ce moment, Dieu voit l'âme sous toute l'efficace et la valeur du sang. Ainsi, quiconque croit au Seigneur Jésus Christ est délivré de la colère à venir. La paix de Dieu repose sur le sang de Christ. Car « le sang signifiait le jugement moral de Dieu, et la pleine et entière satisfaction de tout ce qui était en Lui. Dieu, tel qu'il était, dans sa justice, sa sainteté, et sa vérité, ne pouvait pas toucher à ceux qui étaient à l'abri de ce sang. Y avait-il du péché ? Son amour envers les siens avait trouvé le moyen de satisfaire aux exigences de sa justice ; et à la vue de ce sang, qui répondait à toute sa perfection, il pouvait sauver, en plein accord avec sa justice, et même, sa vérité ». Ainsi, nous le répétons, la paix avec Dieu est basée sur le sang de Christ.

Il y a cependant encore quelque chose. L'agneau pascal, dont le sang avait été mis sur les demeures des Israélites, devait être mangé, et mangé d'une manière spéciale, avec ce qui l'accompagnait, et dans une attitude prescrite. Chacun de ces points a son propre intérêt et son instruction. « Ils en mangeront la chair cette nuit-là ; ils la mangeront rôtie au feu. » On ne devait pas en manger qui soit à demi cuit ou qui ait été cuit dans l'eau, mais « rôti au feu : la tête, et les jambes, et l'intérieur » (v. 9). Le feu est un symbole de la sainteté de Dieu, appliquée en jugement ; et ainsi l'agneau dont les Israélites se nourrissaient parlait, en figure, d'un Autre qui, passant par le feu du jugement, le traverserait à leur place. Qu'il ait été « rôti au feu » nous parle ainsi de Christ, qui Lui-même a porté nos péchés en son corps sur le bois, et a été fait péché pour nous, lorsqu'il a été exposé à l'action complète, inexorable et pénétrante du feu - jugement de Dieu contre le péché. Si Dieu pouvait donc épargner les Israélites, c'était uniquement parce qu'un Autre a pris sur Lui ce qui leur était justement dû. Quel amour n'a-t-il pas manifesté en livrant son Fils à une telle mort ! L'Esprit de Dieu pouvait dire à juste titre : Il n'a pas

épargné son propre Fils, mais l'a envoyé pour recevoir le jugement dû au pécheur.

*Oui, ton divin amour, dans ses plans adorables,
Pour nous soustraire à notre sort
Abandonna ton Fils aux coups inexorables
Du jugement et de la mort.*

Avec quelle reconnaissance les enfants d'Israël ne devaient-ils pas se nourrir de cet agneau rôti au feu ! Si leurs yeux avaient été ouverts, ils auraient certainement dit : « Le sang de cette victime nous met à l'abri du terrible jugement qui tombe sur les Égyptiens ; la chair que nous mangeons a passé par le feu, auquel nous aurions dû être exposés ». Et cette pensée, exprimée par eux, n'aurait pas manqué de faire monter de leurs coeurs la reconnaissance et la louange à Celui qui, dans sa grâce, avait pourvu à un tel moyen de salut et de sécurité.

Deux choses devaient être mangées avec l'agneau : des pains sans levain et des herbes amères. Le levain est un type du mal, et les pains sans levain nous parlent d'une part de l'absence du mal, et de l'autre, de pureté et de sainteté. L'apôtre Paul parle des pains sans levain de sincérité et de vérité. « Les herbes amères » représentent le résultat produit par le fait d'entrer dans les souffrances de Christ pour nous, savoir la repentance, le jugement de soi-même dans la présence de Dieu. Ces deux choses nous dépeignent donc le seul état d'âme dans lequel nous puissions véritablement nous nourrir de l'agneau rôti au feu. Et il est magnifique de remarquer comment Celui qui a porté le juste jugement de Dieu contre les péchés des Israélites, devient maintenant la nourriture de son peuple. Remarquez aussi que rien ne devait être laissé de reste jusqu'au lendemain. Ce qui restait devait être brûlé au feu (v. 10). Plus tard, cette même directive fut donnée pour la plupart des sacrifices qui devaient être mangés (voir Lévitique 7, 15). C'était sans doute une mise en garde contre le danger de le manger comme un aliment commun. Il ne pouvait être pris qu'en association avec le jugement par lequel il avait passé. La « chair » de Christ ne peut être mangée qu'en relation avec sa mort. De même ici pour la nuit de la pâque ; le matin, alors que le jugement était passé, les Israélites auraient pu oublier la valeur de l'agneau rôti au feu ; mais le commandement de brûler ce qui resterait, leur rappellerait son caractère, tout en gardant d'en faire un aliment commun. Ce n'était qu'autour de la table pascale qu'ils pouvaient se nourrir d'une façon appropriée de l'agneau pascal.

Leur attitude devait être en harmonie avec la position dans laquelle ils avaient été introduits. « Et vous le mangerez ainsi : vos reins ceints, vos sandales à vos pieds, et votre bâton en votre main ; et vous le mangerez à la hâte. C'est la pâque de l'Éternel » (v. 11). Tout cela nous parle du caractère qui devait être le leur en conséquence de leur rédemption - car ils

allaient quitter l'Égypte pour toujours, pour traverser le désert comme des pèlerins et se diriger vers l'héritage promis. Leurs reins étaient ceints - ils étaient prêts pour le service, détachés du pays dans lequel ils avaient pendant si longtemps été retenus captifs, afin que rien ne les retienne ou ne les arrête lorsque le signal de départ pour le voyage serait donné ; leurs sandales à leurs pieds - ils étaient préparés, chaussés pour la marche ; leur bâton en leur main - signe de leur caractère de pèlerins, car ils quittaient ce qui avait été leurs maisons, pour devenir des étrangers dans le désert ; et ils devaient manger la pâque à la hâte - car ils ne savaient pas à quel moment le commandement serait donné, et ils devaient être prêts. Veiller et être prêts : vraie image de l'attitude du croyant dans ce monde. Puissions-nous tous y répondre mieux ! A bien des reprises nous sommes exhortés à avoir nos reins ceints ; et avoir nos pieds chaussés de la préparation de l'évangile de paix (Éph. 6) est indispensable pour être revêtu de l'armure complète de Dieu. Garder véritablement le caractère de pèlerin, avec la conscience que pour nous le repos n'est pas là, est une des premières leçons de notre vie chrétienne ; et être dans l'attitude de l'attente de Christ se rattache à l'espérance de son retour. Tout cela est vrai, mais c'est une autre chose de savoir si ces choses caractérisent maintenant les croyants comme elles le devraient. Ce qui nous manque, c'est une réalisation plus profonde du caractère de la scène que nous traversons - scène jugée, Dieu l'ayant déjà jugée dans la mort de Christ. « Maintenant », dit-il, « est le jugement de ce monde. » Si, dans notre âme, nous étions convaincus de cela, nous ne serions pas tentés de nous attarder dans ce monde ; mais tels de vrais pèlerins, nos reins ceints et nos lampes allumées, nous serions nous-mêmes semblables à des hommes qui attendent leur maître (Luc 12, 35, 36).

La fête des pains sans levain est mentionnée en rapport avec la pâque (v. 14-20). Elle ne fut pas célébrée dans le pays d'Égypte, car la nuit même où Dieu frappa les premiers-nés, les enfants d'Israël commencèrent leur voyage. Mais la liaison est conservée pour souligner la vraie signification typique de cette fête. Il en est de même en 1 Corinthiens 5 : « Notre pâque, Christ, a été sacrifiée : c'est pourquoi célébrons la fête, non avec du vieux levain, ni avec un levain de malice et de méchanceté, mais avec des pains sans levain de sincérité et de vérité » (v. 7, 8). Le levain, comme cela a déjà été dit, est un type du mal, qui s'étend et qui communique ses propriétés à la masse dans laquelle il opère. « Un peu de levain fait lever la pâte tout entière » (1 Cor. 5, 6). Manger des pains sans levain signifie donc : séparation du mal - sainteté pratique. Remarquez aussi que la fête devait durer sept jours - c'est-à-dire une période complète de temps. La leçon que nous avons à en tirer, c'est que cette sainteté incombe à tous ceux qui sont à l'abri du sang de l'Agneau pascal, durant la période entière de leur vie sur la terre. Voilà la valeur du rapport de la fête des pains sans levain avec la pâque. Une fois sauvés par la grâce de Dieu, en vertu du sang versé de Christ, nos

méchants coeurs pourraient dire : demeurons dans le péché afin que la grâce abonde. « Non ! » répond l'Esprit de Dieu ; « dès le moment où vous êtes sous l'efficace de la mort de Christ, vous avez la responsabilité de vous séparer du mal ». Dieu cherche ainsi, en nous, dans notre marche et notre comportement, une réponse à ce qu'il a fait pour nous. C'était pour mettre cela en évidence qu'il était enjoint aux Israélites de garder cette fête « comme un statut perpétuel » ; d'abord, il est vrai, pour les faire se souvenir qu'en ce même jour Dieu avait fait sortir leurs armées du pays d'Égypte, et ensuite, pour leur enseigner l'obligation qui était la leur maintenant d'avoir une marche en accord avec leur nouvelle position. Et n'est-il pas bien nécessaire de rappeler cette obligation à l'esprit des croyants du temps présent ? La chose importante à placer sur toutes les consciences aujourd'hui, est la responsabilité de garder cette fête des pains sans levain. Le relâchement dans la marche, les mauvaises associations et la mondanité sapent de tous côtés le témoignage des enfants de Dieu. « Ils ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde. Sanctifie-les par la vérité ; ta parole est la vérité » (Jean 17, 16, 17). Puisse cette prière de notre bien-aimé Seigneur trouver une réponse plus manifeste, dans une séparation et une consécration réelles des siens.

Dans les versets 21 à 28, nous voyons comment Moïse rassemble tous les anciens d'Israël, pour leur donner les directives que nous venons de considérer. A l'ouïe de ce message « le peuple s'inclina, et ils se prosternèrent. Et les fils d'Israël s'en allèrent, et firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse et à Aaron ; ils firent ainsi » (v. 27, 28). Un détail intéressant est ajouté. Il est pourvu à ce que les enfants soient instruits quant à la signification de la pâque (v. 26, 27) ; donc, le récit de la grâce et de la puissance de l'Éternel en délivrance lorsqu'il frappa les Égyptiens, devait être transmis de génération en génération.

L'Éternel ayant ainsi dans sa grâce mis son peuple à part, et ayant assuré leur mise à l'abri du jugement, par l'aspersion du sang, va frapper l'Égypte, comme il l'avait déclaré.

v. 29-36. Le coup, menaçant depuis si longtemps, mais différé, avec beaucoup de patience et de miséricorde, s'abat enfin, et s'abat d'une manière inexorable sur tout le pays ; car « l'Éternel frappa tout premier-né dans le pays d'Égypte, depuis le premier-né du Pharaon qui était assis sur son trône, jusqu'au premier-né du captif qui était dans la maison de la fosse, et tout premier-né des bêtes ». Tous les coeurs furent déchirés d'angoisse sous ce coup terrible et amer qui endeuillait chaque maison du pays ; « et il y eut un grand cri en Égypte, car il n'y avait pas de maison où il n'y eût un mort ». Le coeur endurci du Pharaon fut atteint, et il s'inclina pour le moment devant le jugement manifeste de Dieu. « Le Pharaon se leva de nuit, lui et tous ses serviteurs, et toute l'Égypte », et envoyant chercher Moïse et Aaron, leur dit de s'en aller. Il ne posait maintenant plus aucune condition, mais leur accordait tout ce

qu'ils avaient demandé, et cherchait même une bénédiction de leurs mains. Les Égyptiens allaient plus loin ; ils avaient hâte de renvoyer les enfants d'Israël ; car ils disaient : « Nous sommes tous morts ». Aussi donnèrent-ils aux Israélites tout ce que ceux-ci désiraient ; et selon la parole de l'Éternel, les fils d'Israël « dépouillèrent les Égyptiens ».

v. 37-42. Ainsi, Dieu délivra son peuple de l'esclavage de l'Égypte ; et les Israélites partirent pour la première étape de leur voyage, de Ramsès pour Succoth, environ six cent mille hommes de pied, les hommes faits, sans les petits enfants. Mais hélas ! ils n'étaient pas seuls. Ils étaient accompagnés par « un grand amas de gens ». C'est là ce qui, dans tous les temps, a été le fléau pour les enfants de Dieu ; la source de leur faiblesse, de leurs manquements, et parfois de leur apostasie ouverte. L'apôtre Paul met en garde les croyants de son époque contre ce danger spécial (1 Corinthiens 10) ; les apôtres Pierre (2 Pierre 2) et Jude le font également. L'Église, de nos jours, est atteinte de ce même mal ; oui, il serait à peine exagéré de dire que l'Église, sous un certain aspect, est composée de ce « grand amas de gens ». D'où l'importance des paroles de l'apôtre à Timothée : « le solide fondement de Dieu demeure, ayant ce sceau : Le Seigneur connaît ceux qui sont siens, et : Qu'il se retire de l'iniquité, quiconque prononce le nom du Seigneur. Or, dans une grande maison, il n'y a pas seulement des vases d'or et d'argent, mais aussi de bois et de terre ; et les uns à honneur, les autres à déshonneur. Si donc quelqu'un se purifie de ceux-ci, il sera un vase à honneur, sanctifié, utile au maître, préparé pour toute bonne oeuvre » (2 Tim. 2, 19-21). Les Israélites partirent à la hâte, parce qu'ils furent chassés d'Égypte et ne purent pas tarder, ni se faire non plus de provisions. Non ! ils étaient rejetés entièrement sur Dieu. Il les avait séparés des Égyptiens, les avait mis à l'abri du sang de l'Agneau, et maintenant c'était Lui qui allait les conduire et pourvoir à leur nourriture en chemin. Ils ne devaient pas emporter de levain.

Dieu attendait ce moment depuis des siècles, (voir Gen. 15, 13, 14) ; et en ce même jour le jour qu'il avait déterminé d'avance - son peuple sortit d'Égypte. Les Israélites n'ont pas encore traversé la mer Rouge ; mais dans la constatation « que toutes les armées de l'Éternel sortirent du pays d'Égypte », l'Esprit de Dieu anticipe leur délivrance pleine et parfaite. Le sang qui mettait à l'abri était la base de leur complète rédemption. Et il n'est alors pas étonnant qu'il soit ajouté que la nuit de leur exode devait être une nuit à garder pour l'Éternel, comme un statut perpétuel. Elle devait être gardée, remarquez-le, pour l'Éternel, afin de rappeler continuellement à leur esprit la source de cette grâce et de cette puissance en délivrance, qui les avaient fait sortir d'Égypte. Il en est de même aujourd'hui, quoique d'une manière différente. La nuit même où le Seigneur Jésus fut livré il prit un pain et rendit grâces, instituant pour les siens le précieux mémorial de sa mort ; afin que toutes les fois que nous mangeons le pain et que nous buvons la coupe, nous annonçons la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il

viennne. Tout au long de notre pèlerinage, il désire que nous nous souvenions de Lui - que nous nous souvenions de Lui dans cette sombre nuit où il fut livré, lorsque, comme notre Pâque, il a été sacrifié pour nous.

Le chapitre se termine par « le statut de la Pâque », qui souligne deux choses. D'abord, quant aux personnes qui pouvaient y participer : « Aucun étranger n'en mangera ; mais tout esclave, homme acheté à prix d'argent, tu le circonciras ; alors il en mangera. L'habitant et l'homme à gages n'en mangeront point ». Et encore : « Toute l'assemblée d'Israël la fera. Et si un étranger séjourne chez toi, et veut faire la Pâque à l'Éternel, que tout mâle qui est à lui soit circoncis ; et alors il s'approchera pour la faire, et sera comme l'Israélite de naissance ; mais aucun incirconcis n'en mangera » (v. 43-45, 47, 48). Il y avait donc trois classes de personnes qui pouvaient garder la pâque : 1° les Israélites ; 2° leurs serviteurs achetés à prix d'argent ; et 3° l'étranger séjournant chez eux. Mais pour chacune de celles-ci la condition était la même : *la circoncision*. Aucun ne pouvait prendre place à la table de la pâque à moins d'avoir été circoncis. De cette manière seulement ils pouvaient être introduits dans les termes de l'alliance que Dieu avait faite avec Abraham (voir Gen. 17, 9-14), et sur la base de laquelle il s'agissait maintenant, en les faisant sortir d'Égypte, et en les prenant pour Lui, comme peuple. La circoncision est un type de la mort à la chair ; elle a son antitype, quant à sa signification, dans la mort de Christ. Aussi l'apôtre Paul écrit aux Colossiens : « Christ,... en qui aussi vous avez été circoncis d'une circoncision, qui n'a pas été faite de main, dans le dépouillement du corps de la chair par la circoncision du Christ, étant ensevelis avec lui dans le baptême, dans lequel aussi vous avez été ressuscités ensemble par la foi en l'opération de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts » (Col. 2, 11, 12). A moins donc que toutes ces classes distinctes aient été amenées sur le terrain de l'alliance, elles ne pouvaient jouir du privilège de cette fête bénie entre toutes - une fête dont toute la signification était dans le sang versé de l'Agneau pascal. Il est extrêmement intéressant de

noter la provision préparée pour deux de ces classes. Les Israélites, comme tels, avaient droit à la pâque, s'ils étaient circoncis. Mais, à côté d'eux, il y avait les deux autres classes. Un homme à gages ne pouvait pas célébrer la fête, mais un serviteur acheté à prix d'argent le pouvait s'il était circoncis. Il faut se souvenir que cette fête a essentiellement un caractère familial : un serviteur acheté à prix d'argent était, pour ainsi dire, incorporé à la famille, devenait une partie intégrante de la maison et, par-là, pouvait participer à la fête, tandis qu'un homme à gages n'avait pas une telle place ou position, et par conséquent, il était exclu. Dans « l'étranger qui séjourne parmi vous », nous pouvons voir une promesse de grâce pour les Gentils, lorsque le mur mitoyen de clôture serait détruit, et l'évangile proclamé au monde entier.

Puis, enfin, il y a une disposition quant à l'agneau lui-même. « Elle (la Pâque) sera mangée dans une même maison ; tu n'emporteras point de sa chair hors de la maison, et *vous n'en casserez pas un os* » (v. 46). Tant la signification du type que l'unité de la famille, ou d'Israël, si l'on considère toute l'assemblée, auraient été perdues, si cette injonction avait été méprisée. Le sang était sur la maison, et l'agneau pascal n'était que pour ceux qui se trouvaient à l'abri du sang, pour aucun autre, et sa chair ne devait pas être portée hors de la maison. Le sang d'aspersion est indispensable pour pouvoir se nourrir de l'agneau rôti au feu. Et pas un os ne devait en être cassé, parce que c'était un type de Christ. C'est pourquoi l'apôtre Jean dit : « Ces choses sont arrivées afin que l'Écriture fût accomplie : Pas un de ses os ne sera cassé » (Jean 19, 36). Il est donc clair que dans l'agneau pascal, l'Esprit avait Christ en vue ; et combien il est précieux pour nous, lorsque nous lisons ce récit, d'avoir communion avec ses propres pensées, et de ne discerner rien d'autre que Christ. Puisse-t-il ouvrir nos yeux de telle manière que Christ seul remplisse notre âme, lorsque nous lisons sa Parole !

Origine: [Le Messager Evangélique 1969-274](#)

© Oude Sporen 2006